






DAEU-A METZ	 UNIVERSITÉ DE LORRAINE  UFR ARTS LETTRES LANGUES · METZ	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Intitulé de la formation Adresse site internet	DAEU-A METZ Diplôme d'Accès aux Études Universitaires, option "A" - Littéraire https://all-metz.univ-lorraine.fr/formation-continue/daeu/presentation-du-daeu	
Composante organisatrice de la formation Université	UFR ALL METZ Unité de Formation et de Recherche Arts, Lettres et Langues METZ https://all-metz.univ-lorraine.fr UNIVERSITÉ DE LORRAINE https://www.univ-lorraine.fr	
Public concerné	Le DAEU est destiné aux personnes ayant interrompu leurs études sans avoir obtenu le baccalauréat.	
Conditions d'accès à la formation 2024-2025	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas être en possession du diplôme de baccalauréat ou équivalent. • Tous les candidats entre 20 et 24 ans doivent obligatoirement avoir interrompu leurs études initiales depuis au moins deux ans (depuis 30 septembre 2022). • Les candidats nés entre le 30 septembre 2001 et le 30 septembre 2005 doivent justifier au 1er octobre 2025 de deux années d'activité professionnelle ou assimilée, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale. (Les candidats âgés de 24 ans ou plus ne doivent pas répondre aux conditions demandées aux candidats de 20 à 24 ans.) • Pour les candidats étrangers (hors UE), un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre 2025 est nécessaire. • Les candidats en situation de handicap peuvent demander une dispense de tout ou d'une partie des conditions requises. http://all-metz.univ-lorraine.fr/formation-continue/daeu/conditions-dacces-au-daeu-2024-2025 Document de référence : L'Arrêté Ministériel du 03 août 1994 (Art. 2)	
Statut du candidat admis à suivre la formation	Stagiaire de la Formation Professionnelle Continue	
Partenariats	Chambre des Salariés du Luxembourg - CSL Centre National d'Enseignement à Distance - CNED de Vanves / FRANCE Établissements pénitentiaires du GrandEst	
Composition du diplôme	4 matières en examens terminaux 2 matières obligatoires : français et une langue vivante, 2 matières optionnelles à choisir parmi : Histoire (Metz, CNED, Luxembourg) Géographie (Metz, CNED, Luxembourg) Droit (Metz) Mathématiques (CNED et Luxembourg) Une langue vivante (une autre langue vivante que celle choisie en matière obligatoire) Les langues vivantes proposées sont : Anglais (Metz, CNED, Luxembourg), Allemand (CNED, Luxembourg), Portugais (Luxembourg) EXEMPLES : METZ, en présentiel : Français, Anglais, Droit, Géographie CNED, à distance : Français, Anglais, Allemand, Mathématiques CSL de LUXEMBOURG, uniquement en présentiel : Français, Anglais, Portugais, Histoire Observation : Il n'y a pas la possibilité de combiner les matières de Metz "en présentiel" ou "à distance" avec la Chambre des salariés de Luxembourg. À la CSL, la préparation du diplôme se fait uniquement "4 matières, en présentiel", cours suivis au Luxembourg.	
Durée de la formation	1 an 4 matières préparées pendant la même année scolaire et présentées aux examens terminaux Dans ce cas, les notes vont être compensées.	2, 3 ou 4 ans consécutifs 1, 2 ou 3 matières préparées à l'année Dans ce cas, <u>uniquement</u> les notes égales ou supérieures à 10/20 seront conservées (capitalisées).

DAEU-A METZ	 UNIVERSITÉ DE LORRAINE  UFR ARTS LETTRES LANGUES - METZ	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Mode de calcul de la moyenne (en fonction du nombre de matières préparées pendant une année)	COMPENSATION (4 matières préparées la même année d'études) La somme des notes doit faire <u>minimum 40 points</u>. Exemples : 12+8+15+5 = 40 points/4 = 10 => diplôme obtenu , mention "Passable" 12+8+15+3 = 38 points/4 = 9,5 => diplôme non obtenu Observation : pas d'obligation d'obtenir 10/20 dans chaque matière puisque les notes se compensent entre elles.	CAPITALISATION (1, 2 ou 3 matières préparées la même année d'études) Obligation d'obtenir <u>minimum 10/20 dans chaque matière</u> Exemples : 12+15+10+10 => diplôme obtenu , sans mention 10+19+19+9 => diplôme non obtenu Observation : pas d'attribution de mention avec ce type de préparation.
Extrait du document "Modalités de Contrôle des Connaissances 2023-2024 et Charte des examens et contrôles" : Le stagiaire dispose de 4 années d'inscription consécutives pour obtenir le diplôme. En cas d'échec, il peut demander une dérogation pour une 5ème inscription, mais celle-ci doit être consécutive aux quatre années précédentes . Une seule dérogation peut être accordée par la Présidente de l'Université de Lorraine. Cette année sont concernés uniquement les stagiaires de 2020-21 .		
Nombre d'heures de formation en présentiel	75 heures par matière 300 heures pour 4 matières 12 heures de cours par semaine pour 4 matières (en soirée 16h00-19h00) Le travail individuel est estimé à minimum 20 heures par semaine	
PRIX TOTAL DE LA FORMATION Le coût total de la formation DAEU correspond à la SOMME des " Droits universitaires " et des " Frais de formation professionnelle continue ". Ces frais sont dus à chaque inscription ou réinscription. Exemples : 4 matières "en présentiel" à Metz ==> 170 + 500 = 670 € 4 matières CNED ==> 170 + 510 + 50 = 730 € 4 matières CSL ==> 170 + "les frais de formation continue CSL" 2 matières à METZ en présentiel + 2 matières CNED ==> 170 + 2x125 + "le prix pour 2 matières CNED"		
Droits universitaires	170 € (prix appliqué en 2023-2024) Les prix 2024-2025 seront communiqués fin septembre 2024.	
Les choix de préparation de la formation (en présentiel, à distance, mixte) ET Les frais de formation professionnelle continue (en fonction du choix de préparation de la formation)	Metz 1. EN PRÉSENTIEL à l'UFR ALL de METZ => cours collectifs, en soirée (16h00-19h00), à l'UFR ALL Metz. Prix par matière => 125 € dans le cadre d'un "Contrat de formation professionnelle continue", payables uniquement à réception des factures envoyées par courrier par l'Agence Comptable de l'Université de Lorraine, comme suit : 30 % de la somme à payer fin novembre 2024 et 70 % de la somme totale à payer mi-mars 2025. Par exemple : pour 4 matières le prix sera de 500 € (150 € fin novembre 2024 et 350 € mi-mars 2025). 2. À DISTANCE, par INTERNET, avec CNED => Démarche personnelle à effectuer par chaque stagiaire, auprès du CNED, <u>uniquement après avoir été admis et avoir payé les droits universitaires à l'Université de Lorraine pour obtenir les Certificats de scolarité 2024-2025. Documents nécessaires pour l'inscription auprès du CNED</u> : le dossier d'inscription CNED, le certificat de scolarité de l'Université de Lorraine et le paiement. Les frais CNED doivent être acquittés auprès du CNED. CNED => Centre National d'Enseignement à Distance qui se trouve à VANVES (FRANCE) . www.cned.fr Par exemple : prix des frais de formation professionnelle continue pour les stagiaires ayant choisi de préparer 4 matières avec le CNED : 510 € à l'inscription auprès du CNED + 50 € dans le cadre du "Contrat de formation professionnelle continue" payables à l'Université de Lorraine. Cette somme sera acquittée uniquement à réception de la facture envoyée par l'Agence Comptable de l'Université de Lorraine au mois de février 2025. 3. MIXTE => en combinant les deux modes de préparation : "en présentiel" et "à distance" (nous consulter pour le coût en fonction de votre choix de préparation). Par exemple : 2 matières en présentiel et 2 matières à distance avec le CNED (les frais de formation continue professionnelle seront : 250 € + le prix de 2 matières CNED).	Luxembourg EN PRESENTIEL Frais de formation - Consultez le site internet de la Chambre des Salariés du Luxembourg à l'adresse : https://www.csl.lu/fr/lllc/formations-specialisees/diplome-daces-aux-etudes-universitaires-option-litteraire-daeu-a/
Possibilités de financement de la formation en présentiel à METZ	1. Pour les salariés : par votre employeur (accord à transmettre avec le dossier de candidature). 2. Pour les demandeurs d'emploi : par la Région GrandEst (après votre admission à suivre la formation, l'administration vous propose de bénéficier du financement en échange de votre engagement d'être présent à tous les cours, d'être assidu, de participer à toutes les réunions, de répondre à tous les questionnaires transmis par la Région GrandEst). 3. Pour les salariés et/ou les demandeurs d'emploi : en mobilisant votre CPF (Compte Personnel de Formation) - uniquement après votre admission.	

DAEU-A METZ		Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Candidatures	<p>CANDIDATURE à METZ (du 15 mars au 15 juin)</p> <p>Procédure dématérialisée (pas de dossier papier à envoyer par courrier). Uniquement par internet, en utilisant l'application intitulée "eCandidat" (https://ecandidat.univ-lorraine.fr) Les dossiers de candidature "eCandidat" ne sont pas gardés d'une année sur l'autre. Les pré-inscriptions "eCandidat" ne sont pas valables d'une année sur l'autre.</p> <p>CANDIDATURE à la CSL (jusqu'au 19 août)</p> <p>Fiche de pré-inscription à compléter et dépôt du dossier papier spécifique "CSL-DAEU-A".</p>	
Important	<p>La préinscription sur "eCandidat" ne constitue pas acte de candidature. Il faut transmettre TOUS les documents nécessaires et obtenir le statut du dossier "COMPLET" pour que l'on considère que vous avez déposé votre candidature. Déposer votre candidature, c'est vous engager à participer aux étapes obligatoires d'admission (donc notez bien les dates auxquelles celles-ci ont lieu).</p>	
Convocation aux étapes obligatoires	<p>Les dossiers de candidature sont vérifiés du point de vue administratif et pédagogique.</p> <p>Motifs possibles de refus de votre dossier de candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les conditions d'accès à la formation ne sont pas remplies (sont concernés les candidats nés entre 2001 et 2005) ; - les rubriques du dossier de candidature ne sont pas correctement complétées (ce dossier spécifique "DAEU-A de Metz" doit être téléchargé depuis l'application « eCandidat ») ; - il manque des documents (vous devez suivre la "Liste des documents à joindre" affichée sur « eCandidat » et identifier les documents demandés en fonction de votre situation (salarié, demandeur d'emploi, candidat français, candidat étranger, etc.) ; - les documents sont dans une autre langue que la langue française (tous les documents transmis doivent être traduits en français) ; - les photocopies sont illisibles, trop foncées, pas dans le bon sens (vous devez vérifier l'état de votre dossier "eCandidat" avant de le transmettre, en le téléchargeant). La lecture de votre dossier sur l'ordinateur doit être fluide et agréable. - le CV n'est pas actualisé ; - la lettre de motivation n'est pas manuscrite (écrite à la main) ; - votre nom et votre prénom n'apparaissent pas sur « l'Attestation de responsabilité civile pour les études 2024-2025 » ; - le dossier n'est pas daté et signé. <p>Si un ou plusieurs de ces motifs sont constatés, le statut du dossier sera "INCOMPLET", donc refusé.</p> <p>Il est de la responsabilité de chaque candidat de trouver les éléments qui manquent et de les transmettre dans les délais. Seuls les candidats dont les dossiers obtiendront le statut "COMPLET" seront convoqués aux étapes obligatoires d'admission (convocation par mail, fin juillet).</p>	
31 août	<p>TESTS DE CONNAISSANCES - en présentiel - français et langue vivante - date unique le 31 août 2024</p>	
Etapes obligatoires d'admission 28 septembre	<p>ENTRETIEN INDIVIDUEL AVEC LA RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE du DAEU A à l'UL - à distance, séance TEAMS de 10 min pour connaître les notes obtenues aux tests et présenter son projet post-daeu.</p> <p>PARTICIPATION À LA RÉUNION DE RENTRÉE - en présentiel - date unique le 28 septembre 2024</p> <p>Recevoir les consignes pour l'année d'études : inscriptions, examens, les inscriptions auprès du CNED, signature des contrats de formation professionnelle continue, résultats, diplômes.</p>	
Inscriptions et Connexion à l'intranet (ENT)	<p>INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (enregistrement des données personnelles) Annuelle et payante (170 €).</p> <p>INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE (inscription aux examens) Annuelle et gratuite, valable pour les 2 sessions.</p> <p>ACTIVATION DU COMPTE "Sésame"/intranet/ENT Accès à la messagerie, au dossier personnel, à l'emploi du temps, aux résultats... Les inscriptions seront effectuées pendant le mois d'octobre, par chaque candidat admis, à distance par internet, en suivant les consignes reçues de la part de l'administration.</p>	
Période de formation	<p>25 semaines de cours "en présentiel" entre octobre 2024 et mai 2025</p>	
Période(s) d'examens	<p>Mois de mai => Session obligatoire Mois de juin => Session de rattrapage (accès sous certaines conditions)</p>	
Centre unique d'examens	<p>UFR ALL de METZ Sont concernés les stagiaires du DAEU-A de Metz, de la CSL de Luxembourg et du DAEU-A de Nancy</p>	

**ARRÊTÉ MINISTÉRIEL
DU 3 AOÛT 1994
DAEU**

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu la loi n° 71-577 du 16 Juillet 1971 modifiée d'orientation sur l'enseignement article 8;
- Vu la loi n° 80-490 du 1^{er} juillet 1980 portant diverses dispositions en faveur de personnes chargées de famille ;
- Vu la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur, après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et à la promotion de notamment ses articles 26, 27 et 28 ;
- Vu le décret n° 56-348 du 30 mars 1956 modifié portant modification du régime certifié de capacité en droit ;
- Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux ;
- Vu le décret n° 85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur ;
- Vu l'arrêté du 26 mai 1992, modifié relatif au diplôme d'études universitaires ;
- Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

ARRÊTÉ :

Art. 1
Un diplôme national intitulé Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) habilité à cet effet, pour une durée de quatre ans au maximum, par arrêté du supérieur, après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et accordé qu'aux étudiants ne justifiant pas du baccalauréat ou d'un titre admis en procédure de validation des acquis instituée par le décret du 23 août 1985 susvisé.

Art. 2
Sont admis à s'inscrire à l'université en vue de l'obtention de ce diplôme les candidats

DAEU-A-METZ
Calendrier pédagogique 2023-2024

Stages obligatoires (3) et Calendrier cours et examens	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Traité de connaissances samedi 02 septembre en français et en anglais (voir détail) - Inscription sur inscription à distance de scolarité	29-sept	30-sept	01-oct	02-oct	03-oct	04-oct	05-oct
Constitution des listes de connaissances	11-sept	12-sept	13-sept	14-sept	15-sept	16-sept	17-sept
Examens individuels sur inscription du 18 au 23 sept.	18-sept	19-sept	20-sept	21-sept	22-sept	23-sept	24-sept
Reunion de rentrée samedi 30 septembre	25-sept	26-sept	27-sept	28-sept	29-sept	30-sept	01-oct
1^{er} et 2^{ème} IP du 02 au 31/10/2023							
Cheminage des cours - Semaine 1 à 11							
Semaine 1	02-oct	03-oct	04-oct	05-oct	06-oct	07-oct	08-oct
Semaine 2	09-oct	10-oct	11-oct	12-oct	13-oct	14-oct	15-oct
Semaine 3	16-oct	17-oct	18-oct	19-oct	20-oct	21-oct	22-oct
Semaine 4	23-oct	24-oct	25-oct	26-oct	27-oct	28-oct	29-oct
Vacances de Noël (pas de cours)	30-oct	31-oct	01-nov	02-nov	03-nov	04-nov	05-nov
Semaine 5	06-nov	07-nov	08-nov	09-nov	10-nov	11-nov	12-nov
Semaine 6	13-nov	14-nov	15-nov	16-nov	17-nov	18-nov	19-nov
Semaine 7	20-nov	21-nov	22-nov	23-nov	24-nov	25-nov	26-nov
Semaine 8	27-nov	28-nov	29-nov	30-nov	01-déc	02-déc	03-déc
Semaine 9	04-déc	05-déc	06-déc	07-déc	08-déc	09-déc	10-déc
Semaine 10	11-déc	12-déc	13-déc	14-déc	15-déc	16-déc	17-déc
Semaine 11	18-déc	19-déc	20-déc	21-déc	22-déc	23-déc	24-déc
Vacances de Noël (pas de cours)	25-déc	26-déc	27-déc	28-déc	29-déc	30-déc	31-déc
Vacances de Noël (pas de cours)	01-jan	02-jan	03-jan	04-jan	05-jan	06-jan	07-jan
Semaine 12	08-jan	09-jan	10-jan	11-jan	12-jan	13-jan	14-jan
Semaine 13	15-jan	16-jan	17-jan	18-jan	19-jan	20-jan	21-jan
Semaine 14	22-jan	23-jan	24-jan	25-jan	26-jan	27-jan	28-jan
Semaine 15	29-jan	30-jan	31-jan	01-fev	02-fev	03-fev	04-fev
Semaine 16	05-fev	06-fev	07-fev	08-fev	09-fev	10-fev	11-fev
Semaine 17	12-fev	13-fev	14-fev	15-fev	16-fev	17-fev	18-fev
Semaine 18	19-fev	20-fev	21-fev	22-fev	23-fev	24-fev	25-fev
Vacances d'hiver (pas de cours)	26-fev	27-fev	28-fev	29-fev	01-mars	02-mars	03-mars
Semaine 19	04-mars	05-mars	06-mars	07-mars	08-mars	09-mars	10-mars
Semaine 20	11-mars	12-mars	13-mars	14-mars	15-mars	16-mars	17-mars
Semaine 21	18-mars	19-mars	20-mars	21-mars	22-mars	23-mars	24-mars
Semaine 22	25-mars	26-mars	27-mars	28-mars	29-mars	30-mars	31-mars
Semaine 23	01-avril	02-avril	03-avril	04-avril	05-avril	06-avril	07-avril
Semaine 24	08-avril	09-avril	10-avril	11-avril	12-avril	13-avril	14-avril
Fin des cours - Semaine 25	15-avril	16-avril	17-avril	18-avril	19-avril	20-avril	21-avril
Vacances de printemps (pas de cours)	22-avril	23-avril	24-avril	25-avril	26-avril	27-avril	28-avril
Vacances de printemps (pas de cours)	29-avril	30-avril	01-mai	02-mai	03-mai	04-mai	05-mai
Séance obligatoire d'examen	06-mai	07-mai	08-mai	09-mai	10-mai	11-mai	12-mai
Correction copies d'examen	13-mai	14-mai	15-mai	16-mai	17-mai	18-mai	19-mai
Jury et délibérations	20-mai	21-mai	22-mai	23-mai	24-mai	25-mai	26-mai

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (DAEU)

UN TREMPIN POUR REPRENDRE SES ÉTUDES ET VALORISER SES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

UNE FORMATION SUR MESURE

- À PRÉSENTIR : accompagnement, encadrement et suivi personnalisé.
- À DISTANCE : séquences de travail adaptées à votre rythme de travail.

UN DIPLOME NATIONAL NIVEAU IV À VOTRE RYTHME !

LE DAEU EST INSCRIT AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES (RNCP) SOUS LE N° 28217

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES (DAEU)

POUR NOUS CONTACTER

UFR ALL - METZ

15 RUE DE LA REINE MARGARITE - CS 25229 - 54002 NANCY CEDEX 2 - 03 83 50 54 00

15 RUE DE LA REINE MARGARITE - CS 25229 - 54002 NANCY CEDEX 2 - 03 83 50 54 00

15 RUE DE LA REINE MARGARITE - CS 25229 - 54002 NANCY CEDEX 2 - 03 83 50 54 00

DAEU
DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES
FORMATION PROFESSIONNELLE
L'ÉQUIVALENT DU BAC

Maquette D.A.E.U. option « A » - année 2023 - 2024

Responsable pédagogique pour les sites de METZ et NANCY : Mme Brigitte ZAUGG

Intitulé des matières	Volume horaire	Contenus pédagogiques	Contrôle des connaissances	Coef.
DEUX MATIÈRES OBLIGATOIRES				
FRANÇAIS Sites : Metz et Nancy	75 h	Lecture d'extraits ou d'œuvres intégrales d'expression française du XIX ^e au XXI ^e siècle, acquisition des méthodes de lecture analytique et de résumé de texte argumentatif, entraînement à la rédaction.	- Contrôle continu 40% - Deux contrôles min. en classe - Épreuve écrite de 4 h comportant deux parties : (1) résumé de texte, (2) commentaire OU dissertation littéraire Aucun document autorisé	1
UNE LANGUE VIVANTE AU CHOIX Sites Metz et Nancy : anglais Site Metz : allemand	75 h	Approfondissement des compétences grammaticales, enrichissement du vocabulaire, compréhension de textes écrits, rédaction personnelle.	- Contrôle continu 40% - Deux contrôles min. en classe - Examen terminal 60% - Épreuve écrite de 3 h Aucun document autorisé	1
DEUX MATIÈRES OPTIONNELLES AU CHOIX				
2 ^{ème} LANGUE VIVANTE ou la langue choisie comme matière libre (voir ci-dessus les possibilités) préalable requis : fin de collège	75 h	Voir programme ci-dessus	- Contrôle continu 40% - Deux contrôles min. en classe - Examen terminal 60% - Épreuve écrite de 3 h Aucun document autorisé	1
IT Site : Metz	75 h	Le droit : règles du droit, divisions du droit La justice : présentation générale de la justice française, européenne et internationale	- Contrôle continu 40% - Deux contrôles min. en classe - Examen terminal 60% - Épreuve écrite de 3 h Aucun document autorisé	1

FRAIS DE FORMATION

DAEU-A METZ	UNIVERSITÉ (en présentiel à METZ)		CNED (à distance)	CNED + UNIVERSITÉ (mixte)
	A TITRE PERSONNEL	PAR L'EMPLOYEUR	A TITRE PERSONNEL	A TITRE PERSONNEL (OU PAR L'EMPLOYEUR)
	DROITS UNIVERSITAIRES (1) + FRAIS DE FORMATION CONTINUE (2)	DROITS UNIVERSITAIRES (1) + FRAIS DE FORMATION CONTINUE (2)	DROITS UNIVERSITAIRES (1) + FRAIS CNED (3) + (4) si 4 matières CNED	DROITS UNIVERSITAIRES (1) + FRAIS CNED (3) + FRAIS DE FORMATION CONTINUE (2)
1 MATIÈRE	170 € + 125 €	170 € + 350 €	170 € + CNED	170 € + CNED + 125 € (ou 350 €)
2 MATIÈRES	170 € + 250 €	170 € + 700 €	170 € + CNED	170 € + CNED + 250 € (ou 700 €)
3 MATIÈRES	170 € + 375 €	170 € + 1050 €	170 € + CNED	170 € + CNED + 375 € (ou 1050 €)
4 MATIÈRES	170 € + 500 €	170 € + 1400 €	170 € + 50 € ⁽⁴⁾ + CNED	170 € + CNED + 500 € (ou 1400 €)

(1) Il s'agit des droits universitaires (frais de scolarité) 170 € par année d'études

Ces droits sont à régler intégralement au moment de l'inscription administrative (IA) - aucune exonération possible.

(2) Il s'agit des Frais de Formation Professionnelle Continue approuvés par le CA (Conseil d'Administration) de l'Université de Lorraine. Ces frais sont distincts des droits universitaires et font l'objet d'un Contrat établi en fonction du nombre de matières suivies à l'Université 125 € par matière choisie en présentiel à l'Université

(3) Il s'agit des Frais de Formation Continue (FPC) de l'Université de Lorraine

Pour toute information, veuillez vous renseigner auprès de :

(4) Il s'agit des frais redevables par les stagiaires "continue" signés avec l'Université de Lorraine

Le coût de formation
Les documents à télécharger sur le site de l'Université de Lorraine

L'inscription auprès de la formation continue
Cette opération sera faite uniquement "documents à télécharger" sur le site de l'Université de Lorraine

Statut du candidat admis
Les stagiaires de la formation continue

**Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU) - Options A et B -
Modalités de Contrôle des Connaissances 2023-2024
et
Charte des examens et contrôles**

Remarques générales

L'obtention du DAEU est assujettie à la présentation de 4 matières : 2 matières obligatoires et 2 matières optionnelles. Chaque matière est affectée du coefficient 1. Un stagiaire peut choisir des options proposées par un site UL autre que celui où il est formé, notamment si une option n'est pas ouverte sur son site, faute d'un nombre de stagiaires suffisant, mais ce panachage ne peut se faire qu'après avis du responsable pédagogique. Il peut également choisir de préparer le diplôme par correspondance à l'intermédiaire du CNED (site de Metz) ou par le dispositif Sonate (site de Nancy). Les stagiaires doivent soumettre au dispositif spécifique à Sonate, au plus tard le 31 octobre de l'année universitaire en cours, la liste des matières pour lesquelles il est inscrit, dans la limite de deux matières par semestre, à la session de rattrapage, il ne peut être réinscrit pour une autre matière.

Les examens sont organisés de manière à permettre de passer les examens de façon successive et continue, mais celle-ci doit être successive aux options choisies et accordée par le Président de l'Université de Lorraine. Le stagiaire peut choisir entre le mode compensation et le mode inscription. En cas de réinscription, il peut changer de modalité de validation (ou inversement) ; ce changement ne peut être effectué que quatre années après la première année d'inscription. Ce contrat est soumis à l'approbation du responsable pédagogique (inscription aux examens).

Les examens sont organisés de manière à permettre de passer les examens de façon successive et continue, mais celle-ci doit être successive aux options choisies et accordée par le Président de l'Université de Lorraine. Le stagiaire peut choisir entre le mode compensation et le mode inscription. En cas de réinscription, il peut changer de modalité de validation (ou inversement) ; ce changement ne peut être effectué que quatre années après la première année d'inscription. Ce contrat est soumis à l'approbation du responsable pédagogique (inscription aux examens).

Les examens sont organisés de manière à permettre de passer les examens de façon successive et continue, mais celle-ci doit être successive aux options choisies et accordée par le Président de l'Université de Lorraine. Le stagiaire peut choisir entre le mode compensation et le mode inscription. En cas de réinscription, il peut changer de modalité de validation (ou inversement) ; ce changement ne peut être effectué que quatre années après la première année d'inscription. Ce contrat est soumis à l'approbation du responsable pédagogique (inscription aux examens).

Les examens sont organisés de manière à permettre de passer les examens de façon successive et continue, mais celle-ci doit être successive aux options choisies et accordée par le Président de l'Université de Lorraine. Le stagiaire peut choisir entre le mode compensation et le mode inscription. En cas de réinscription, il peut changer de modalité de validation (ou inversement) ; ce changement ne peut être effectué que quatre années après la première année d'inscription. Ce contrat est soumis à l'approbation du responsable pédagogique (inscription aux examens).

EMPLOI DU TEMPS

2023-2024

Jour de la semaine	Matière Enseignant.e	Horaire	Salle
Lundi	Géographie Mme SCHARFF Muriel	16h - 19h	A109
Mardi	Anglais Mme DURAND Virginie	17h - 20h	A108
Mercredi			
Jeudi	Histoire Mme FERVEUR Véronique	16h15 - 19h15	A109
Vendredi	Droit M MAIRE Guillaume	13h30 - 16h30	A111
	Français Mme DERO Anne	16h45 - 19h45	A109

Tous les cours ont lieu à l'UFR Arts, Lettres et Langues de METZ, Bâtiment A

Suivez les modifications d'horaire et/ou de salle sur ENT : <https://monade.univ-lorraine.fr>

L'affichage des plannings est actualisé chaque nuit et ne comporte pas les modifications éventuelles du jour

DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES – A

Planning examens terminaux

Session obligatoire - mai 2024

Matière	Date	Horaire	Lieu
Français	Lundi 13 mai 2024	08h30-12h30	UFR ALL METZ
Droit	Lundi 13 mai 2024	14h30-17h30	UFR ALL METZ
Mathématiques	Lundi 13 mai 2024	14h30-17h30	UFR ALL METZ
Portugais	Lundi 13 mai 2024	14h30-17h30	UFR ALL METZ
Anglais	Mardi 14 mai 2024	08h30-11h30	UFR ALL METZ
Allemand	Mardi 14 mai 2024	14h30-17h30	UFR ALL METZ
Histoire	Mercredi 15 mai 2024	08h30-11h30	UFR ALL METZ
Géographie	Mercredi 15 mai 2024	14h30-17h30	UFR ALL METZ

Les salles d'examen seront communiquées ultérieurement.

Information importante :

Vous devez vous présenter devant la salle au moins 30 minutes avant le début des épreuves.